

ACTIVITES ENTREPRISE

Comment satisfaire votre obligation d'employeur dans l'évaluation des risques psychosociaux ?

Comment mettre en oeuvre une démarche de santé au travail ?

Comment améliorer la qualité de vie et les conditions de travail ?

Comment intégrer les risques psychosociaux dans votre document unique d'évaluation des risques professionnels ?

L'employeur doit assurer la sécurité et préserver la santé physique et mentale des salariés (code du travail). Il a une obligation de résultats. L'obligation d'évaluer et de prévenir le risque psychosocial (le stress, la violence au travail l'agressivité, l'épuisement professionnel, le harcèlement) a été renforcée en 2009 par l'arrêté du 23 Avril.

Le stress est devenu un problème de santé publique et aucun secteur n'est épargné.

Certaines professions sont particulièrement exposées telles que les soignants, les agents en contact avec le public, les managers, les salariés travaillant la nuit ou sous contrainte de temps, les enseignants etc...

L'absentéisme, les conflits et les dysfonctionnements s'accumulent et nuisent à l'efficacité de l'entreprise. Le coût du stress professionnel est évalué à 3% du chiffre d'affaires des grandes entreprises ! Les exigences actuelles de performance et de compétitivité mettent à mal la santé des salariés.

Plus que jamais le **facteur humain** est au centre des solutions !

Notre approche est double:

- Une démarche "organisationnelle" et managériale. Repérer et évaluer les facteurs de stress dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire, basée sur la compréhension du travail réel.
- Une démarche de formation du management et des partenaires sociaux, du personnel.

Nos autres axes de conseil et de formation sont:

LA GESTION DES CONFLITS, DE L'AGRESSIVITE ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL:

- Audit, formation, plan de prévention
- Formation du personnel: mises en situation, cas réels, jeux de rôle.

LA PRISE EN COMPTE DES COMPORTEMENTS ET DE LA CULTURE SECURITE :

- Prendre en compte le facteur humain
- Faire du comportement sécurité un atout
- Prendre en compte les aspects psychosociologiques de la sécurité
- Mettre en place une démarche comportementale et culture sécurité
- Communiquer sur la sécurité, impliquer le management et les salariés.

Je suis l'auteur du livre "Comportements et sécurité" (Editions Liaisons)

<http://www.librairie-social-rh.fr/epages/wksocial.sf/produit/80766/comportements-et-securite>

LE MANAGEMENT

Accompagner le changement organisationnel

- Analyser l'impact des changements
- Prendre en compte les questions de santé au travail
- Définir une conduite du changement prenant en compte le facteur humain

Analyser les pratiques professionnelles

Gérer le stress, optimiser son capital santé de manager

Améliorer son management d'équipe

Accompagner les managers dans leur prise de poste ou lors de transitions professionnelles

Nous enseignons dans plusieurs grandes écoles et universités :

- CESI Bordeaux et Angoulême
- Bordeaux Ecole de Management
- ENSTA Paris
- Universités de Lyon et Bordeaux
- ENSCPB Bordeaux
- Institut Régional du Travail Social d'Aquitaine
- CCI de la Vienne.

Quelques exemples d'intervention:

- Formation à la gestion du stress : CHU Bordeaux.
- Animation de séances de sophrologie dans le cadre du service de santé au travail : Centre Nucléaire de Production d'Electricité.
- Formation à la gestion des conflits et du stress : Solutel.
- Préparation des étudiants aux examens de Mastère : CESI.
- Formation-action à la gestion des situations d'agressivité et de violence : Ciliopée Habitat.
- Préparation mentale des jeunes espoirs : Golf de Gujan-Mestras.
- Coaching de dirigeants par la sophrologie.
- Optimisation du potentiel de cadres d'entreprise
- Formation à la préparation mentale des entraîneurs: clubs de sport collectif
- Accompagnement et formation des futurs cadres : CCI Cognac

L'habilitation I.P.R.P (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) délivrée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie nous permet d'intervenir conformément à la réglementation.

Nous sommes Organisme de formation enregistré auprès de la DRTEFP sous le n° 54 16 00648 16.

Ils nous ont fait confiance

CEA, Préventique, CREFOPS, SOLUTEL, OPCALIA, Ciliopée Habitat, Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé, CHU Bordeaux, Institut de Formation aux Soins Infirmiers - Croix Rouge Angoulême, Croix Rouge Limousin, ADAPEI, CCI Cognac, CCI Poitiers, DCI Campus.